



PREFECTURE INDRE- ET- LOIRE

# **RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**SPECIAL N ° 62 - NOVEMBRE 2014**

# SOMMAIRE

## **37\_Préfecture d'Indre- et- Loire**

### **Secrétariat Général**

Arrêté N °2014308-0005 - ARRÊTÉ fixant les modalités d'organisation de l'élection  
à la Conférence Territoriale de l'Action Publique .....

1





PREFECTURE INDRE- ET- LOIRE

## **Arrêté n ° 2014308-0005**

**signé par**  
**Le Préfet d'Indre- et- Loire - Signé : Jean- François DELAGE**

**le 04 Novembre 2014**

**37\_Präfecture d'Indre- et- Loire**  
**Secrétariat Général**  
**Direction des collectivités territoriales et de l'aménagement**

ARRÊTÉ fixant les modalités d'organisation  
de l'élection à la Conférence Territoriale de  
l'Action Publique

## PREFECTURE D'INDRE-ET-LOIRE

### DIRECTION DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET DE L'AMÉNAGEMENT

#### BUREAU DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

#### **ARRÊTÉ fixant les modalités d'organisation de l'élection à la Conférence Territoriale de l'Action Publique**

VU le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.1111-9-1 et D. 1111-3 à D. 1111-7,  
VU la loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles,  
VU le décret n° 2014-1076 du 22 septembre 2014 précisant les modalités d'élection et de désignation des membres de la conférence territoriale de l'action publique autres que les membres de droit,  
VU l'arrêté n°14-249 en date du 3 novembre 2014 de Monsieur le Préfet de la région Centre portant fixation de la date de l'élection des membres de la conférence territoriale de l'action publique,  
SUR proposition de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture,

#### A R R Ê T E

Article 1 : Les listes électorales établies pour les quatre collèges énumérés ci-après sont annexées au présent arrêté :

- 1er collège électoral : présidents des établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre de moins de 30 000 habitants ayant leur siège sur le territoire du département (annexe 1)
- 2ème collège électoral : maires des communes de plus de 30 000 habitants (annexe 2)
- 3ème collège électoral : maires des communes dont la population est comprise entre 3 500 et 30 000 habitants (annexe 3)
- 4ème collège électoral : maires des communes de moins de 3 500 habitants (annexe 4)

Article 2 : La date limite de dépôt à la Préfecture par l'Association des Maires, à la Préfecture de la liste ou des listes de candidats pour chacun des collèges mentionnés à l'article 2 du présent arrêté est fixée au lundi 17 novembre 2014 à 16h30. Aucune liste ne peut être modifiée après la date limite du dépôt des listes des candidats.

Article 3 : Une liste est considérée complète dès lors qu'elle comprend un candidat et son remplaçant pour les collèges mentionnés à l'article 2 du présent arrêté. La ou les listes sont arrêtées et rendues publiques par le représentant de l'Etat dans le département.

Les candidats sont tenus de faire une déclaration revêtue de leur signature, énonçant leurs nom, prénoms, date et lieu de naissance, sexe et domicile. Cette déclaration doit également indiquer les noms, prénoms, date et lieu de naissance de la personne appelée à remplacer le candidat élu en cas de vacance du siège. Elle doit être accompagnée de l'acceptation écrite du remplaçant. Le remplaçant appartient au même collège que le candidat et ne peut figurer en tant que remplaçant sur plusieurs déclarations de candidature.

Nul ne peut être candidat au titre d'un collège auquel il n'appartient pas ni être à la fois candidat et remplaçant d'un autre candidat dans un autre collège.

Nul ne peut être élu ou désigné dans plus d'une des catégories mentionnées aux 1° à 7° du II de l'article L.1111-9-1 du CGCT.

Article 4 : L'élection a lieu par correspondance.

Article 5 : Les bulletins de vote de format 105 x 148 mm fournis et imprimés par les candidats sont remis par ceux-ci au plus tard le lundi 24 novembre 2014 à 16h30, à la Préfecture, Direction des Collectivités Territoriales et de l'Aménagement – Bureau des Collectivités Territoriales.

Les bulletins portent dans l'ordre de présentation :

- le nom et prénom(s) du candidat, suivi de sa qualité ;
- le nom et prénom(s) de son remplaçant, suivi de sa qualité.

Les enveloppes nécessaires au scrutin et un exemplaire du bulletin de vote de chaque liste de candidats seront adressés par la Préfecture le vendredi 28 novembre 2014 aux électeurs des collèges mentionnés à l'article 1 du présent arrêté.

Article 6 : Chaque bulletin de vote est mis sous double enveloppe.

L'enveloppe intérieure bleue ne doit comporter aucune mention ni signe distinctif.

L'enveloppe extérieure préimprimée doit porter la mention « Election des membres de la conférence territoriale de l'action publique », l'indication du collège auquel appartient l'électeur, son nom, sa qualité et sa signature.

Cette seconde enveloppe est placée par l'électeur dans une enveloppe d'expédition adressée à la Préfecture, DCTA/BCT, 15 rue Bernard Palissy 37925 CEDEX 9.

Article 7 : Les bulletins de vote doivent parvenir à la Préfecture avant la clôture du scrutin fixée le jeudi 11 décembre 2014 à 12h00. Les bulletins de vote parvenus après la clôture du scrutin ne seront pas pris en compte lors du dépouillement.

Article 8 : Les opérations de recensement et de dépouillement des votes par correspondance et la proclamation des résultats sont effectués le vendredi 12 décembre 2014 à 10h30 à la Préfecture par une commission présidée par le Préfet ou son délégué et comprenant trois maires désignés par le Préfet, sur proposition de l'Association départementale des maires.

Article 9 : Les sièges sont attribués aux candidats qui, dans chaque collège, ont obtenu la majorité des voix. En cas d'égalité des voix, l'élection est acquise au candidat le plus âgé.

Article 10 : En cas de contestation du présent arrêté, il est possible dans un délai de deux mois à compter de sa notification :

- soit de saisir d'une requête gracieuse le Préfet d'Indre-et-Loire - 37925 Tours Cedex 9
- soit de former un recours hiérarchique auprès du Ministre de l'Intérieur - Place Beauvau 75800 Paris Cedex 08.
- soit de former un recours contentieux, adressé au Tribunal Administratif - 28 rue de la Bretonnerie 45057 Orléans Cedex 1.

En cas de rejet du recours gracieux ou hiérarchique, un recours contentieux devant le tribunal administratif d'Orléans peut être formé dans les deux mois suivant la notification de rejet.

Sans réponse au recours gracieux ou hiérarchique dans un délai de deux mois à compter de la date de réception du recours, la requête est implicitement rejetée et le Tribunal administratif peut être saisi dans les deux mois suivant l'expiration de ce premier délai.

Ces voies de recours n'ont pas un caractère suspensif.

Article 11 : Monsieur le Secrétaire général de la préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché à la préfecture, dans les sous-préfectures et qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à TOURS, le 4 novembre 2014

Le Préfet,

Signé : Jean-François DELAGE

**CONFERENCE TERRITORIALE DE L'ACTION PUBLIQUE  
COLLEGE N°1  
EPCI A FISCALITE PROPRE DE MOINS DE 30 000 HABITANTS**

<b>NOM DE L'EPCI</b>	<b>PRESIDENT(E)</b>	
CC de l'Est Tourangeau	Pierre	DOURTHE
CC de Bléré Val de Cher	Jocelyne	COCHIN
CC Castelrenaudais	Jean-Pierre	GASCHET
CC Touraine Nord Ouest	Pierre-Alain	ROIRON
CC du Vouvrillon	Brigitte	DOUSSET
CC de Gatine et Choisilles	Alain	ANCEAU
CC de Racan	Patrick	CINTRAT
CC du Val d'Amboise	Claude	VERNE
CC du Pays de Richelieu	Hervé	NOVELLI
CC du Pays d'Azay-le-Rideau	Eric	LOIZON
CC Chinon, Vienne et Loire	Jean-Luc	DUPONT
CC du Pays de Bourgueil	Stéphanie	RIOCREUX
CC de Sainte-Maure-de-Touraine	Serge	MOREAU
CC du Bouchardais	Christian	PIMBERT
CC Loches Développement	Pierre	LOUAULT
CC de Montrésor	Henri	FREMONT
CC de la Touraine du Sud	Gérard	HENAULT
CC du Grand Liguillois	Michel	GUIGNAUDEAU

**CONFERENCE TERRITORIALE DE L'ACTION PUBLIQUE**

**COLLEGE N°2**

**COMMUNES DE + DE 30 000 HABITANTS**

<b>COMMUNE</b>	<b>MAIRE</b>
Tours	BABARY Serge
Joué-lès-Tours	AUGIS Frédéric

**CONFERENCE TERRITORIALE DE L'ACTION PUBLIQUE  
COLLEGE N°3  
COMMUNES DE 3500 A 30 000 HABITANTS**

COMMUNE	MAIRE
Amboise	GUYON Christian
Azay-le-Rideau	HENRION Arnaud
Ballan-Miré	CHAS Alexandre
Bléré	LABARONNE Daniel
Bourgueil	RIGUET Laurence
Chambray-lès-Tours	GATARD Christian
Chanceaux-sur-Choisille	DELETANG Patrick
Château-Renault	COSNIER Michel
Chinon	DUPONT Jean-Luc
Descartes	BARBIER Jacques
Esvres	GASSOT Jean-Christophe
Fondettes	DE OLIVEIRA Cédric
Langeais	ROIRON Pierre-Alain
Loches	ANGENAULT Marc
Luynes	RITOURET Bertrand
Monnaie	VIEMONT Olivier
Montbazou	REVECHE Bernard
Montlouis-sur-Loire	MORETTE Vincent
Monts	GUILLERMIC Valérie
Nazelles-Négron	CHATELLIER Richard
Notre-Dame-d'Oé	GALLIOT Jean-Luc
La Riche	SCHWARTZ Wilfried
Saint-Avertin	PAUMIER Jean-Gérard
Saint-Cyr-sur-Loire	BRIAND Philippe
Saint-Pierre-des-Corps	BEAUFILS Marie-France
Sainte-Maure-de-Touraine	CHAMPIGNY Michel
Veigné	MICHAUD Patrick
Véretz	GUILLAUME Danielle
La Ville-aux-Dames	BENARD Alain

**CONFERENCE TERRITORIALE DE L'ACTION PUBLIQUE**  
**COLLEGE N°4**  
**COMMUNES DE MOINS DE 3500 HABITANTS**

COMMUNE	MAIRE
Abilly	BRAULT Patricia
Ambillou	CHEVET Michel
Anché	FERRAND Michel
Antogny-le-Tillac	MOREAU Serge
Artannes-sur-Indre	POITOU Bertrand
Assay	GAUCHER Claudine
Athée-sur-Cher	MARTIN Jean-Jacques
Autrèche	BILLAULT Francis
Auzouer-en-Touraine	BAGLAN Jean-Claude
Avoine	GODOY Didier
Avon-les-Roches	BLANCHARD Pascal
Avrillé-les-Ponceaux	BORDEAU Jean-Jack
Azay-sur-Cher	ALARY Janick
Azay-sur-Indre	MEUNIER Jean-Jacques
Barrou	BEILLOUIN Gilles
Beaulieu-lès-Loches	METADIER Sophie
Beaumont-en-Véron	CHATEAU Bernard
Beaumont-la-Ronce	ROBERT Jean-Paul
Beaumont-Village	BAISSON Joël
Benais	RIOCREUX Stéphanie
Berthenay	LE TARNEC Jacques
Betz-le-Château	BORRAT Roger
Bossay-sur-Claise	BOIS Jean
Bossée	ORIO Georges
Le Boulay	GASCHET Jean-Pierre
Bourman	GILLET Charlie
Boussay	LIGAUD Marguerite
Braslou	LECLERC Claudine
Braye-sous-Faye	GABORIAU Serge
Braye-sur-Maulne	DE BAUDREUIL Bernard
Brèches	VIGNAS Gérard
Bréhémont	DURAND Daniel
Bridoré	BARITAUD Christian
Brizay	SCHLOSSER Jean-Louis
Bueil-en-Touraine	TONDEREAU Rémi
Candes-Saint-Martin	PINAUD Stéphan
Cangey	DELAINE Huguette
La Celle-Guenand	MOREVE Alain
La Celle-Saint-Avant	JOUZEAU Michel
Céré-la-Ronde	DUVIVIER Jacques
Cerelles	POULLE Guy

Chambon	MAURICE Dominique
Chambourg-sur-Indre	COURAUD Laurent
Champigny-sur-Veude	GASPARD Alain
Chanceaux-près-Loches	DUMORTIER Jean-Louis
Channay-sur-Lathan	MELO Isabelle
Chançay	LALOT François
La Chapelle-aux-Naux	MASSARD Philippe
La Chapelle-Blanche-Saint-Martin	TARTARIN Martine
La Chapelle-sur-Loire	THIRY Danielle
Charentilly	LEHAGRE Patrick
Chargé	DUPRE Pascal
Charnizay	GERVAIS Serge
Château-la-Vallière	BERTHELEMOT Patrice
Chaumussay	BRUNEAU Marie-Thérèse
Chaveignes	DUBOIS Philippe
Chédigny	LOUAULT Pierre
Cheillé	HURTEVENT Jean-Serge
Chemillé-sur-Dême	CANON Eloi
Chemillé-sur-Indrois	FREMONT Henry
Chenonceaux	COUILLARD Maryse
Chezelles	PIMBERT Christian
Chisseaux	AUGIAS Franck
Chouzé-sur-Loire	THIBAULT Gilles
Cigogné	LOUAULT Vincent
Cinçais	FOUCHE Denis
Cinq-Mars-la-Pile	CARLES Jean-Marie
Ciran	GAULTIER Jean-Paul
Civray-de-Touraine	BERNARD Alain
Civray-sur-Esves	MERCIER Patrick
Cléré-les-Pins	BAROT Benoît
Continvoir	GRANDEMANGE François
Cormery	CAMPAGNE Antoine
Couesmes	VEAUVY Nicolas
Courcelles-de-Touraine	ADET Philippe
Courcoué	COUV RAT Jean-François
Courçay	BISTER Jean-François
Couziers	CHEVALIER Ann
Cravant-les-Côteaux	BAUDRY Christophe
Crissay-sur-Manse	MIRAULT Michel
La Croix-en-Touraine	COCHIN Jocelyne
Crotelles	FOUCTEAU Rudolf
Crouzilles	BRISSEAU Daniel
Cussay	ROCHER Alain
Dame-Marie-les-Bois	PEREIRA Manuela
Dierre	BESNARD Max
Dolus-le-Sec	GIRARD Régis
Draché	CHAPOTON Gilles

Druye	CHAILLEUX Corinne
Épeigné-les-Bois	PERCEVAULT Christian
Épeigné-sur-Dême	TERPREAU Patrice
Les Essards	LEYROLLES Pierre
Esves-le-Moutier	BARTHELEMY Chantal
Faye-la-Vineuse	CAILLETEAU David
La Ferrière	LEPRINCE Marc
Ferrière-Larçon	HENAULT Gérard
Ferrière-sur-Beaulieu	SABARD Gilbert
Francueil	EHLINGER Pierre
Genillé	HERBERT Jacques
Gizeux	BEAUPIED Thierry
Le Grand-Pressigny	LE ROUX Christophe
La Guerche	HIDALGO Franck
Les Hermites	SAUVAGE DE BRANTES Guy
Hommes	HARDY Hubert
Huismes	MOUTARDIER Denis
L' Île-Bouchard	BOUCHAUD-VOLLEAU Valérie
Ingrandes-de-Touraine	DUFRESNE Jean
Jaulnay	TALLAND Maurice
Larçay	CESSAC Jean-François
Lémeré	JUSZCZAK Martine
Lerné	LESOURD Maurice
Le Liège	HAMON Marc
Lignières-de-Touraine	VERON Bernard
Ligré	THIVEL Bernard
Ligueil	GUIGNAUDEAU Michel
Limeray	MAUGUERET Eliane
Loché-sur-Indrois	JENSCH Nisl
Louans	GOUGET Micheline
Louestault	COME Catherine
Le Louroux	DENIAU Eric
Lublé	BACH Martine
Lussault-sur-Loire	RAMUSCELLO Georges
Luzé	PIRONNET Jocelyne
Luzillé	GAUVIN Jacky
Maillé	ELIAUME Bernard
Manthelan	PIPEREAU Bernard
Marçay	BORDIER Claude
Marcé-sur-Esves	DUBOIS Gérard
Marcilly-sur-Maulne	GUINOISEAU Dominique
Marcilly-sur-Vienne	BRUNET Thierry
Marigny-Marmande	PINEAU Christian
Marray	BOIVIN Patrick
Mazières-de-Touraine	ELOY Thierry
La Membrolle-sur-Choisille	MARAIS Sébastien
Metray	CLEMOT Philippe

Monthodon	PODEVIN Olivier
Montrésor	UNRUG Christophe
Montreuil-en-Touraine	PADIOLLEAU Jean-Luc
Morand	DENIAU Joël
Mosnes	VILLEMAIN Christian
Mouzay	RONDWASSER Marie
Neuil	SENNEGON Nathalie
Neuillé-le-Lierre	FORATIER Damien
Neuillé-Pont-Pierre	JOLLIVET Michel
Neuilly-le-Brignon	COINTRE Dominique
Neuville-sur-Brenne	GOMME Gino
Neuvy-le-Roi	CINTRAT Patrick
Noizay	VINCENDEAU Jean-Pierre
Nouans-les-Fontaines	MOREAU Eric
Nouâtre	DANQUIGNY Pierre-Marie
Nouzilly	BESNARD Joël
Noyant-de-Touraine	BILLON Yolande
Orbigny	CHARBONNIER Jacky
Panzoult	PAIN Isabelle
Parçay-Meslay	FENET Bruno
Parçay-sur-Vienne	Mme JOUANNEAU Dominique
Paulmy	FRELON Dominique
Pernay	PENINON Jean-Pierre
Perrusson	GAULTIER Bernard
Le Petit-Pressigny	DOUADY Daniel
Pocé-sur-Cisse	COURGEAU Claude
Pont-de-Ruan	DUVAULT Michelle
Ports-sur-Vienne	POUJAUD Daniel
Pouzay	SAVOIE Jean
Preuilly-sur-Claise	BERTUCELLI Gilles
Pussigny	BRUNET Dominique
Razines	DUPUY Daniel
Reignac-sur-Indre	BABARY Loïc
Restigné	HASCOET Christine
Reugny	TREHIN Axelle
Richelieu	NOVELLI Hervé
Rigny-Ussé	AZE Colette
Rillé	SIMONOT Christian
Rilly-sur-Vienne	BASSEREAU Jean-Louis
Rivarennes	BUREAU Agnès
Rivière	LUNETEAU Martine
La Roche-Clermault	MANCEAU Jacky
Rochecorbon	PLAT Bernard
Rouziers-de-Touraine	DELIGNY John
Saché	BOUISSOU Olivier
Saint-Antoine-du-Rocher	MEULOT André
Saint-Aubin-le-Dépeint	DURAND Benoît

Saint-Bauld	DELWARDE Jacques
Saint-Benoît-la-Forêt	GUILBAULT Didier
Saint-Branchs	BALANGER Daniel
Saint-Christophe-sur-le-Nais	LEMAIRE Catherine
Saint-Épain	LECOMTE Serge
Saint-Étienne-de-Chigny	CHALON Patrick
Saint-Flovier	BAISSON Francis
Saint-Genouph	AVENET Christian
Saint-Germain-sur-Vienne	ALBERT Jean
Saint-Hippolyte	PASQUIER Patrick
Saint-Jean-Saint-Germain	BRODNY Pierre
Saint-Laurent-de-Lin	SORIN Jean-Paul
Saint-Laurent-en-Gâtines	SENECHAL Isabelle
Saint-Martin-le-Beau	DELAHAYE Angélique
Saint-Michel-sur-Loire	LOGEAY Dominique
Saint-Nicolas-de-Bourgueil	COUSSEAU Christel
Saint-Nicolas-des-Motets	CHOISIS Daniel
Saint-Ouen-les-Vignes	ADRAST Marie-Joëlle
Saint-Paterne-Racan	POUPEE Jean-Pierre
Saint-Patrice	AUGE François
Saint-Quentin-sur-Indrois	DERUYVER-AVERLAND Cécile
Saint-Règle	FAUQUET Christine
Saint-Roch	ANCEAU Alain
Saint-Senoch	LESPAGNOL Patrick
Sainte-Catherine-de-Fierbois	PEPELIER Vincent
Saunay	DATTEE Pierre
Savigné-sur-Lathan	CRESSON Solange
Savigny-en-Véron	CHAUVELIN Laurent
Savonnières	LORIDO Bernard
Sazilly	DELALEU Max
Semblançay	TRYSTRAM Antoine
Sennevières	KRIER Caroline
Sepmes	REZEAU Régine
Seully	AUPIC Jacques
Sonzay	VERNEAU Jean-Pierre
Sorigny	ESNAULT Alain
Souvigné	AUNEAU Delphine
Souvigny-de-Touraine	BOREL Laurent
Sublaines	FOUASSIER Christian
Tauxigny	ROBIN Jean-Louis
Tavant	MARCHE Bernard
Theneuil	ARNAULT Nadège
Thilouze	LOIZON Eric
Thizay	LEROY Corinne
La Tour-Saint-Gelin	TESTON Martial
Tourmon-Saint-Pierre	BRAULT Marie-Françoise
Trogues	BACHELERY Chantal

Truyes	DE COLBERT Stéphane
Vallères	CADIOU Jean-Luc
Varennes	DUGRAIN Michel
Verneuil-le-Château	BIGOT Eric
Verneuil-sur-Indre	MARQUENET Gérard
Vernou-sur-Brenne	HUREL Jean
Villaines-les-Rochers	BERGEOT Marie-Annette
Villandry	METAIS Jean-Marie
Villebourg	GAUVRIT Laurent
Villedômain	MEUNIER Vincent
Villedômer	FOUCHER Marie-Claude
Villeloin-Coulangé	GARNIER Maryse
Villeperdue	MARIAU Roland
Villiers-au-Bouin	NAVEAU Martine
Vou	VANNIER Jean-Marie
Vouvray	PINEAU Brigitte
Yzeures-sur-Creuse	PERIVIER Jacky